

## Centre Intercommunal de Santé du Cœur du Hainaut.

Rue des Arquebusiers - 5

7000 MONS

# Note de synthèse des comptes annuels de l'exercice 2021.

---

## Préalable

Après la fusion avec le Centre Intercommunal Arthur Nazé de Colfontaine en 2020, l'année 2021 aura vu la concrétisation de l'élargissement de l'intercommunale aux communes de Frameries, Quévy, Silly et Soignies.

Les Assemblées générales extraordinaires qui se sont tenues les 30 juillet 2021 et 20 décembre 2021 ont avalisé l'adhésion des communes précitées. L'intercommunale « Centre Intercommunal du Cœur du Hainaut regroupe 8 communes, la Province de Hainaut et l' A.S.B.L. CARITAS.

Ce regroupement s'inscrit dans la démarche globale initiée depuis plusieurs années par le Conseil d'administration avec comme objectifs :

- Une participation plus équitable des cotisations entre les pouvoirs organisateurs des communes affiliées à l'intercommunale et qui bénéficient de ses services.
- Une participation de la Province de Hainaut au vu des nombreuses implantations scolaires jouissant des missions prévues dans le décret,
- L'élargissement de l'assiette des établissements scolaires sous tutelle en affiliant de nouvelles communes à l'intercommunale.
- Les négociations sont également en cours avec la commune de Hensies.

L'ensemble des mesures portent leurs effets comme le montre les comptes annuels depuis ces deux derniers exercices.

## Les comptes annuels 2021.

Ces comptes s'inscrivent dans la continuité des exercices précédents, même si le travail réalisé est encore impacté par la pandémie que nous connaissons depuis 2020.

Néanmoins, le compte de résultats de l'exercice se termine par un bénéfice de 195.780,24 € contre 158.415,81 € en 2020.

Ce résultat s'explique par la continuité des mesures prises au sein de l'intercommunale pour réduire les coûts et l'apport de la consolidation des rentrées.

## Les charges

1. Les biens et services divers reprennent :

1.1. Les frais pharmaceutiques

Sont repris principalement l'achat de tuberculine, la fourniture de vaccins étant assurée par l'O.N.E.

1.2. Les frais d'entretien du bâtiment :

Ces frais sont en diminution par rapport à l'exercice précédent qui a vu des travaux importants et urgents effectués pour accueillir le service P.M.S. de la Province de Hainaut.

1.3. Les fournitures :

La plupart des postes repris dans cette catégorie sont stabilisés depuis de nombreux exercices.

## Centre Intercommunal de Santé du Cœur du Hainaut.

Rue des Arquebusiers - 5

7000 MONS

### 1.4. Rétributions des tiers :

La forte hausse de ces frais l'année dernière qui s'expliquait par un recours exceptionnel à des services extérieurs spécifiques (juridique, notarial, comptable) pour mener au mieux les opérations de fusion, est maintenant derrière nous et les frais ont retrouvé un montant normal.

### 1.5. Les frais de transport :

Les activités du Centre ont été particulièrement impactées par la pandémie, les frais de transport restent fortement réduits.

### 2. Les rémunérations charges sociales et pensions ;

Ce poste représente 80 % des dépenses de l'intercommunale.

### 3. Les amortissements :

Sans investissement au cours de l'exercice 2021 ce poste est au même niveau qu'au cours de l'exercice précédent.

### Les produits

Les produits se décomposent :

#### 1. Les subsides de l'ONE calculés sur la base d'un forfait par élève sous tutelle.

Remarque : la fusion a eu impact sur le nombre d'élèves sous tutelle et donc une hausse de subside. Des subsides exceptionnels COVID ont été avancés par l'ONE pour couvrir les frais liés à la pandémie. Ces subsides ont fait l'objet de justifications auprès de l'ONE et sont donc acquis.

#### 2. La participation des communes affiliées en fonction du nombre d'habitants. Les communes ont vu leur participation diminuer par rapport à l'exercice précédent.

#### 3. Le subside provincial qui se base sur le nombre d'élèves sous tutelle.

#### 4. Les autres rentrées, notamment l'indemnité de mise à disposition des locaux au PMS provincial.

➤ Le bénéfice de 195.780,24 EUROS sera reporté sur la perte des exercices précédents.